

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5102 - Mercredi 15 Avril 2026 - Prix : 200 Fc

ÉVALUATION DES CYCLES ÉLECTORAUX 2023-2025 :

Un séminaire pour corriger les insuffisances



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

26 Chawwal 1447
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Avril 2026

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

18h 05mn

Fadjr : 04h 59mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 20mn

Maghrib : 18h 08mn

Incha : 19h 22mn



COALITION ISLAMIQUE CONTRE LE TERRORISME :

Moroni accueille le lancement des activités 2026

L'Assemblée nationale a servi de cadre, le 13 avril dernier, à la cérémonie officielle de lancement des activités 2026 de la Coalition islamique militaire contre le terrorisme. L'événement a réuni des représentants de 46 pays membres, ainsi que des acteurs de la société civile, des journalistes et des forces de défense et de sécurité, venus assister à cette initiative axée sur le renforcement des capacités dans la lutte contre le terrorisme.

Organisée en collaboration avec le gouvernement comorien, cette cérémonie marque le début d'un programme de formation qui a débuté le 14 avril 2026. L'objectif est de renforcer les compétences des acteurs nationaux et régionaux en matière de prévention, de détection et de lutte contre le financement du terrorisme. Prenant la parole, le secrétaire général de la coalition, Mohamed bin Saeed Al-Moghidi, a salué l'engagement des Comores et souligné l'importance des différents programmes mis en place pour contrer les menaces terroristes. Il a insisté sur la nécessité d'une coopération renforcée entre les États membres afin de faire face à des



défis de plus en plus complexes. De son côté, le directeur du centre des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme, Mauro Miedico, a rappelé les efforts déjà déployés à l'échelle internationale. « Nous avons soutenu plus de 100 États membres et formé plus de 10 000 personnes », a-t-il indiqué, mettant en avant le rôle clé de la Nations Unies dans l'accompagnement des pays.

Représentant la présidence comorienne, le directeur de cabinet chargé de la défense, Youssoufa Mohamed Ali, a sou-

ligné que le choix des Comores n'est pas anodin. Selon lui, il reflète la stabilité du pays ainsi que ses efforts en matière d'élaboration de stratégies de lutte contre le terrorisme. Il a rappelé que « la paix, la stabilité et le vivre-ensemble » constituent les piliers essentiels de cette lutte. Au cœur de cette initiative figure un ambitieux programme de formation visant le renforcement des capacités juridiques, institutionnelles et opérationnelles. Présenté notamment par le responsable du programme, France Lemeunier, celui-ci veut

outiller les services chargés de l'application de la loi, les cellules de renseignement financier et les autorités compétentes pour détecter, enquêter et entraver le financement du terrorisme.

Ce programme s'inscrit dans le respect des résolutions du conseil de sécurité des Nations unies et des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). Il met également l'accent sur plusieurs axes stratégiques, notamment la compréhension des typologies et tendances du financement du terrorisme, le renforcement des enquêtes

financières et de la coopération entre institutions, l'intégration des technologies émergentes dans les dispositifs de lutte, ainsi que le développement de partenariats public-privé. Selon les organisateurs, 114 programmes de formation ont été élaborés pour répondre aux besoins des États membres, dont 29 bénéficient déjà activement de ces initiatives. En 2025, plus de 990 personnes issues de 15 pays ont été formées à travers 24 programmes. Les Comores, quant à elles, ont déjà bénéficié de deux programmes spécifiques.

À travers cette initiative, la Coalition et ses partenaires entendent non seulement renforcer les capacités techniques des États, mais aussi promouvoir une approche coordonnée et durable face à la menace terroriste. Un enjeu majeur dans un contexte international marqué par l'évolution constante des méthodes de financement et d'action des groupes terroristes. Le lancement de ces activités à Moroni confirme ainsi la volonté des Comores de s'inscrire pleinement dans la dynamique internationale de lutte contre le terrorisme, en misant sur la formation, la coopération et le partage d'expertise.

Mohamed Ali Nasra

PERFORMANCES GOUVERNEMENTALES :

Des chiffres en hausses, mais pour quel impact ?

La semaine dernière, comme c'est devenu la coutume depuis deux ans, les ministres et les secrétaires généraux étaient invités au palais de Beit-Salam, pour la remise officielle des lettres de missions pour l'année 2026. Lors de la cérémonie, le coordonnateur de l'action gouvernementale, Nour El-Fath Azali, s'est félicité des 56% de taux de réalisation, en nette progression par rapport aux 18% de 2024, tout en appelant à redoubler d'efforts.

Pour le secrétaire général du gouvernement, cet exercice d'auto-évaluation est une illustration de la volonté du chef de l'Etat de promouvoir le mérite et les compétences. A en croire le site de Beit-Salam, le président Azali a tenu à rappeler la nécessité de « rendre compte aux comoriens, d'améliorer les résultats lors des prochaines évaluations », tout en valorisant : « Le rôle central de la jeunesse ». Il a aussi insisté sur la nécessité de pérenniser cette démarche, pour distinguer ceux qui ont réussi et ceux qui ont échoué à exécuter leurs lettres de missions. Et lors de la cérémonie, des chiffres ont été rendus

publics sur les performances des différents ministères pour l'exercice 2025.

Et en y regardant de près, une question saute aux yeux sur l'objectivité du jugement des performances et sur les résultats qui en découlent. On y voit par exemple que sur l'année 2025, sur 69 activités prévues, le ministère des finances sous Ibrahim Mohamed Abdourazak a atteint 83% des objectifs, alors que le transport et la santé, ont à peine atteint les 30% de réalisation. Et au plus grand étonnement, les locataires des deux derniers ministères sont toujours en place, alors que l'ex ministre des finances a pris la porte lors du mini-remaniement du mois de dernier, qui semblait d'ailleurs planifié pour le sortir justement du gouvernement. Pour quelle raison, nul ne peut répondre mais, ce qui est sûr ça ne saurait être lié à une question de performance.

Au-delà des annonces et des chiffres avancés, c'est surtout leur objectivité qui pose question. Comment mesurer, en termes d'impact réel, le passage de 18% à 56% de performance dans le quotidien des populations ? Car dans les faits,

les conditions de vie semblent ne pas suivre la même courbe. En matière de pouvoir d'achat, le portefeuille de la ménagère n'a connu aucune amélioration, pire, il se dégrade sous l'inflation galopante. La population continue de faire face, sans changement notable, au rythme des coupures d'eau et d'électricité qui perturbent la vie économique et sociale.

À première vue, le délabrement avancé des routes, dans la capitale pourtant vitrine du pays ne laisse entrevoir aucune amélioration tangible du cadre de vie. Quant à l'accès à l'eau, promis depuis près d'une décennie, il semble sans cesse repoussé aux calendes grecques, faisant de l'eau une ressource plus précieuse que jamais, un véritable "or blanc". Dès lors, une question

s'impose, quelle est la pertinence réelle de ces lettres de mission adressées au gouvernement, si leurs résultats, chiffrés et présentés comme significatifs, ne se traduisent pas par une amélioration perceptible des conditions de vie des populations ?

Imtiyaz



Le gouvernement comorien, à travers le ministère de l'intérieur, en collaboration avec la Commission de l'Océan Indien, organise du 14 au 16 avril à Moroni un séminaire consacré à l'évaluation des cycles électoraux 2023-2025. Réunissant des acteurs politiques issus aussi bien de la majorité que de l'opposition et des représentants de la société civile, cette rencontre vise à mener une évaluation approfondie, objective et constructive des processus électoraux.

L'objectif est d'élaborer une feuille de route en vue d'améliorer l'organisation des prochaines échéances électorales. Comme l'explique le directeur des élections Mbae Toimimou, les évaluations se font à la fin de chaque cycle électoral. « Nous sommes réunis ici pour examiner les différents rapports rédigés par l'ensemble des acteurs politiques et les organes de la société civile. Dans ces rapports, nous essayons d'identifier les points faibles relevés, mais aussi les points forts, et surtout les recommandations formulées afin d'améliorer l'organisation des futu-

ÉVALUATION DES CYCLES ÉLECTORAUX 2023-2025 :

Un séminaire pour corriger les insuffisances

res élections », a-t-il souligné. Selon lui, certains membres de l'opposition ont répondu présents tandis que d'autres ne l'ont pas encore fait. « En tout cas, nous avons trois jours d'échanges, ils peuvent toujours venir. Ils sont sollicités, et nous ne pouvons que remercier ceux qui ont accepté de participer », a-t-il ajouté.

En sa qualité d'ambassadrice, conseillère diplomatique et officier permanent de liaison auprès de la COI, Fatima Alfeine a souligné que cet exercice est essentiel pour poser ensemble les bases d'une administration électorale plus solide, plus transparente et plus inclusive. Elle a ajouté que cet engagement s'inscrit dans les objectifs du projet régional Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) de la COI, financé par l'Agence française de développement. Ce projet a permis de renforcer la coopération régionale en matière de gouvernance électorale, notamment à travers la création du Réseau électoral de l'Océan Indien, regroupant les organes de gestion

des élections des Comores, de Madagascar, des Seychelles et de Maurice. Ce réseau favorise le partage d'expériences, la mutualisation des bonnes pratiques et l'organisation de formations conjointes. « Les objectifs sont ambitieux mais indispensables : réaliser une analyse approfondie et consensuelle des cycles électoraux 2023-2025, formuler des recommandations opérationnelles et priorisées pour améliorer la transparence, l'inclusivité et la crédibilité des futurs scrutins, et initier un plan pluriannuel de renforcement des capacités à l'horizon 2029-2030 », a-t-elle précisé.

De son côté, l'ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores, Étienne Chapon, a salué l'initiative. « La France tient à souligner l'importance de la COI en tant qu'acteur régional de proximité engagé en faveur de la gouvernance démocratique, de la paix et de la stabilité. La COI intervient ici comme partenaire technique et facilitateur, avec la neutralité et l'im-

partialité qui s'imposent, pour rassembler les évaluations existantes, identifier les forces et les faiblesses et proposer des recommandations opérationnelles », a-t-il déclaré. Il a également assuré que la France renouvelle son soutien à la COI et aux autorités comoriennes dans cette démarche. « Nous restons disponibles pour appuyer, dans le respect de l'appropriation nationale et de la neutralité, les actions qui permettront de consolider les institutions et d'améliorer durablement la qualité des processus électoraux ».

Quant au ministre de l'intérieur chargé des élections, Mohamed Ahmed Assoumani, il a rappelé que les élections présidentielles et des gouverneurs de 2024, ainsi que les législatives et municipales de 2025, ont permis des avancées notables, mais ont également révélé un certain nombre de défis et d'insuffisances sur les plans juridique et organisationnel. « C'est précisément dans cet esprit de lucidité et de responsa-

bilité que nous avons souhaité organiser ce séminaire, sur instructions du chef de l'État Azali Assoumani, en vue de consolider davantage la paix et la stabilité à travers un système électoral fiable et durable », a-t-il précisé.

Et de poursuivre : « Les travaux de ce séminaire devront nous permettre de tirer des enseignements afin de renforcer notre système électoral sur les plans juridique, institutionnel, opérationnel et financier. Cela implique notamment d'améliorer la préparation des scrutins, en particulier les mesures préélectorales conformément aux textes, tout en garantissant une meilleure planification et coordination entre les différents acteurs. Ensemble, nous avons le devoir de bâtir un système électoral plus fiable, plus transparent et plus apaisé, au service de la stabilité de nos institutions et d'une alternance crédible pour le développement de notre pays ».

Nassuf Ben Amad

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Le Sneuc dénonce le non-respect des engagements

Dans une lettre ouverte adressée aux autorités, le Syndicat des enseignants-chercheurs de l'université (SNEUC) revient sur ses principales revendications et appelle au respect des engagements pris et à la régularisation d'une situation administrative jugée préoccupante. Au-delà de ce rappel, le SNEUC se dit prêt à envisager d'autres formes d'action si le dialogue n'aboutit pas.

Après plusieurs mois d'attente, le Syndicat des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université (SNEUC) a décidé d'adresser une lettre ouverte aux autorités compétentes afin d'alerter sur une situation qui affecte le fonctionnement de l'institution. Dans ce courrier, le syndicat rappelle ses principales revendications, axées notamment sur « le financement pérenne de l'Université » et « la valorisation du statut des enseignants et enseignants-chercheurs », conformément aux dispositions transitoires de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur. Le SNEUC souligne par ailleurs que ces préoccupations ont déjà fait l'objet de multiples démarches auprès des autorités. Un protocole d'accord avait même été élaboré avec le ministère de l'Éducation nationale, dans le but de désamorcer la grève observée récemment à l'université, d'instaurer un mécanisme de suivi transparent et de garantir une gestion concertée des dossiers.

Cependant, il déplore aujourd'hui le non-respect de ces engagements. « À ce jour, les engagements formels du ministère n'ont pas été concrétisés, nos demandes répétées d'audience sont restées sans réponse, traduisant un manque de suivi et d'écoute institutionnelle, les questions soulevées ont été différées ou

ignorées, fragilisant ainsi le dialogue social », indique le document. Selon le Sneuc, cette situation engage la responsabilité du ministère dans la persistance des difficultés que connaît l'Université. Le climat s'est également tendu avec la suspension, le 6 janvier 2026, du secrétaire général du syndicat, Youssouf Boinaheri. Une décision que le SNEUC conteste. « Au regard des dispositions réglementaires en vigueur, notamment l'article 91 du statut général des fonctionnaires, cette mesure apparaît aujourd'hui entachée de prescription, en l'absence de procédure régulière menée dans les délais requis », affirme le syndicat, qui s'interroge sur le respect des règles administratives.

Il pointe des dysfonctionnements dans la gouvernance de l'université, évoquant notamment une



gestion centralisée et peu participative, un blocage dans la collaboration avec les directions techniques, ainsi qu'un déficit de dialogue social. Le syndicat critique en outre

la nomination d'un secrétaire général du rectorat ne disposant pas, selon lui, du profil requis par la loi, ce qui fragiliserait la prise de décisions stratégiques. « Cette situation limite les perspectives d'évolution

de carrière des enseignants, notamment en matière de titularisation, de promotion et de reconnaissance académique », souligne le SNEUC. Le syndicat met en garde contre des pratiques susceptibles de fragiliser la gouvernance universitaire, la qualité de l'enseignement supérieur et le développement de la recherche. Aujourd'hui, le syndicat appelle les autorités à honorer leurs engagements et à finaliser dans les plus brefs délais le protocole d'accord. Il demande également la régularisation rapide de la situation administrative de son secrétaire général, tout en réaffirmant sa disponibilité à poursuivre un dialogue constructif dans l'intérêt supérieur de l'Université.

Kamal Gamal

GRÈVE AU CHN EL-MAAROUF

Vers la fin de la crise

Lundi 13 avril, le dénouement de la crise semble s'accélérer suite à une réunion décisive tenue sous l'égide du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG). Avec comme objectif de désamorcer ce conflit social qui paralyse le secteur de la santé depuis bientôt 2 mois, le SGG a alors convoqué les représentants du collectif des contractuels grévistes pour une rencontre à la présidence de l'Union à 15heures.

Après des semaines de bras armés, l'heure est au dialogue direct. Cette rencontre au sommet visait à examiner les revendications et à trouver rapidement une issue favorable. L'objectif affiché de part et d'autre est de trouver

une entente mutuelle et un règlement définitif à cette crise qui pèse lourdement sur l'accès aux soins de la population. Bien que présent en qualité de témoin sans droit de parole direct lors des échanges, le directeur du CHN El-Maarouf serait pour l'ouverture de négociations afin de mettre fin au conflit. Cette "ouverture" est toutefois conditionnée par une exigence non négociable du collectif : l'annulation immédiate des licenciements et des sanctions visant cinq soignants grévistes. Les médecins médiateurs, qui ont exposé la situation aux côtés de deux représentants du collectif lors de la rencontre, jouent désormais un rôle clé dans la fluidification de ce dialogue.

La particularité cette fois-ci est que le SGG a expressément deman-

dé à s'entretenir uniquement avec les représentants du collectif à ce premier échange. Les représentants de la société civile n'étaient pas conviés. Du côté des contractuels, l'état d'esprit reste constructif. Le collectif rappelle qu'il a dès le départ prôné le dialogue comme unique issue à ce conflit. Bien que ces échanges soient, pour l'heure, entourés d'une certaine discrétion, les grévistes attendent des engagements fermes et concrets de la part des autorités avant de se prononcer. Toutefois, l'espoir repose sur un protocole d'accord élaboré par les organisations de la société civile et transmis au ministère de la Santé. Ce document cadre, qui contient des propositions concrètes pour une sortie de crise durable, fera l'objet de

nouveaux échanges prévus au ministère dès cette semaine.

Dans l'attente d'un retour définitif des médecins médiateurs, les parties prenantes affichent une volonté de clore le dossier rapidement. Une nouvelle rencontre du collectif des grévistes est d'ailleurs attendue dès aujourd'hui pour affiner ces avancées et stabiliser le terrain des discussions. « Nous attendons de voir ce qui ressortira de concret de ces entretiens pour communiquer auprès de nos membres et de l'opinion publique », confie une source proche du collectif, dans l'espoir qu'une solution durable permette la reprise totale des activités de soins au CHN El-Maarouf.

Hamdi Abdillahi Rahilie

CAUCUS DES JEUNES FEMMES LEADERS À MOHÉLI :

Un nouveau souffle pour l'émancipation féminine

Le Caucus des jeunes femmes leaders de l'AWLN a été officiellement lancé samedi 11 avril à Fomboni, marquant une étape importante dans la promotion du leadership féminin à Mohéli. Cette initiative vise à accompagner les jeunes femmes comoriennes vers plus d'autonomie, d'engagement et de responsabilité.

Fomboni a accueilli, samedi 11 avril dernier, la cérémonie de lancement du Caucus des jeunes femmes leaders comoriennes, une initiative portée par le réseau AWLN (African Women Leaders Network). L'événement, qui s'est tenu à la salle multifonctionnelle de Fomboni, a réuni plusieurs jeunes femmes venues découvrir cette plateforme dédiée à leur épanouissement personnel et professionnel. Prenant la parole à cette occasion, la vice-présidente,

Souef El-Haïrate, a souligné l'importance de ce caucus pour les jeunes femmes âgées de 18 à 35 ans. Selon elle, cette structure constitue un levier essentiel pour renforcer leur autonomie et leur participation active à la vie sociale, économique et politique du pays. « Ce cadre permettra aux jeunes femmes de s'affirmer, de développer leurs compétences et de s'impliquer pleinement dans la société, au même titre que les hommes », a-t-elle déclaré.

Au-delà d'un simple regroupement, ce caucus se veut un véritable espace d'émancipation. Il ambitionne de lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes, tout en encourageant leur engagement dans divers secteurs clés. Pour les initiateurs, il s'agit de contribuer à faire émerger une nouvelle génération de femmes leaders, conscientes de leur droit et capable de jouer un rôle déterminant dans le

développement des Comores. Présent dans plusieurs pays africains, le réseau AWLN a fait son apparition aux Comores en 2024, d'abord en Grande Comore, puis à Anjouan, avant d'étendre ses activités à Mohéli. À travers ses actions, l'organisation s'appuie sur six piliers fondamentaux : la politique, l'agriculture, la paix et la sécurité, la jeunesse, la mobilisation sociale et l'autonomisation économique.

Dans cette dynamique, des formations seront proposées aux membres afin de renforcer leurs capacités dans différents domaines. L'objectif est de permettre à ces jeunes femmes de s'engager activement dans la vie publique, de développer des initiatives entrepreneuriales ou encore de contribuer aux efforts de cohésion sociale. Souef El-Haïrate a lancé un appel à toutes les jeunes femmes à rejoindre ce mouvement. « C'est une opportuni-



té unique pour devenir des femmes leaders, autonomes et indépendantes », a-t-elle insisté. Un message qui résonne comme une invitation à

bâtir, dès aujourd'hui, le leadership féminin de demain aux Comores.

Riwad

BUNDO LA MALEZI À NIOUMACHOI

Deux projets pour une école propre et des élèves engagés

Le Collège rural de Nioumachoi a procédé, jeudi 9 avril, au lancement officiel de deux initiatives majeures : une opération d'assainissement de l'établissement et un programme de promotion de la lecture. Objectif : améliorer le cadre scolaire tout en renforçant les compétences des élèves.

Le 9 avril 2026, le Collège rural de Nioumachoi (CRN) a lancé deux projets éducatifs en faveur des collégiens : l'« Opération École Propre » (projet commun à tous les écoles bénéficiaires de ce projet) et la « Promotion de la lecture ». Ces initiatives bénéficient de l'appui du ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), un programme de l'Institut de la Francophonie financé par l'Agence française de développement à tra-



vers le projet « Bundo La malezi ». Le premier projet vise à instaurer une gestion durable des déchets au sein de l'établissement. Il repose sur des actions concrètes telles que le nettoyage participatif, le tri sélectif et la sensibilisation des élèves à l'éco-citoyenneté. Le second ambitionne de promouvoir la lecture active à travers la création de clubs, afin

de développer le goût de lire chez les élèves et d'améliorer leurs compétences langagières.

La cérémonie a rassemblé plusieurs personnalités locales et éducatives, notamment le conseil d'école, le chef du village, des notables, le directeur de l'enseignement secondaire, des encadreurs pédagogiques ainsi que le coordonnateur du sous-

réseau CLAC de Mohéli. Après une ouverture marquée par la récitation des versets du Saint Coran, le public a assisté à une lecture libre proposée par un membre du club de lecture du collège, suivie d'une prestation de lecture à voix haute assurée par Naoumi Nayad, animatrice au Centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) de Nioumachoi.

Plusieurs interventions ont ponctué la cérémonie, notamment celles de la directrice du collège, Zamana Rahadati, de l'ancien ambassadeur Said Ali Dahalane, du président du comité de développement et du directeur de l'enseignement secondaire. Tous ont salué la pertinence de ces projets pour l'avenir des élèves.

Animée par le CLAC de Nioumachoi, la cérémonie a également été l'occasion pour l'inspecteur de l'enseignement, Moustadrane Ahamadi, de souligner la qualité de l'encadrement du projet et son importance pour sa pérennisation. Pour Ben Ymame Bacar, coordonnateur du sous-réseau CLAC Mohéli, la promotion de la lecture est essentielle : « Elle permet de développer les compétences linguistiques, la créativité et la concentration des élèves, tout en instaurant le plaisir de lire et en renforçant leur réussite scolaire. »

Riwad

AFFAIRE DE CANNABIS À M'DÉ :

Le parquet requiert une peine de 5 ans de prison

Un franco-comorien poursuivi pour vente présumée de cannabis a comparu devant le tribunal correctionnel de Moroni. S'il reconnaît consommer des stupéfiants, il nie toute activité de trafic. De son côté, la défense dénonce une garde à vue irrégulière et une procédure jugée incohérente. Le parquet a requis une peine de cinq ans d'emprisonnement, dont trois mois ferme.

Laurent Jean, marié et père de quatre enfants, est poursuivi pour des faits qui se seraient

produits dans la nuit du 9 avril à M'dé, selon l'ordonnance de renvoi. À la barre, il a livré sa version des circonstances de son interpellation. « Je m'apprêtais à prendre une douche lorsque la police municipale est intervenue à mon domicile, vers 21 heures », a-t-il déclaré. Il affirme avoir ensuite été conduit à la mairie, puis transféré dans la nuit à la gendarmerie. Avant même l'examen du fond, son avocat, Me Soilahouddine Soule Bacar, a soulevé une exception de procédure. Il conteste la régularité de la garde à vue, estimant que les conditions d'interpellation et de

détention de son client ne respectent pas les règles en vigueur. Selon lui, le prévenu aurait été maintenu plus de 24 heures en garde à vue, puis retenu au total cinq jours à la gendarmerie. Une durée qu'il qualifie de « préjudiciable » et « injustifiée ».

Sur le fond, Laurent Jean rejette toute implication dans un trafic de cannabis. Il admet en revanche être consommateur. Pour appuyer ses déclarations, il indique avoir suivi une cure de désintoxication en Belgique entre 2022 et 2023, dans une démarche de prise en charge personnelle.

Dans ses réquisitions, le parquet de la République a requis cinq ans d'emprisonnement, dont trois mois ferme. Le ministère public a toutefois ouvert la voie à une réponse judiciaire adaptée, en sollicitant également un suivi sanitaire et éducatif pour le prévenu.

Dans sa plaidoirie, Me Soilahouddine Soule Bacar a insisté sur l'absence d'éléments matériels établissant la vente. « Mon client a été transparent : il reconnaît consommer, mais nie vendre », a-t-il déclaré, appelant le tribunal à lui accorder le bénéfice du doute. L'avocat a égale-

ment mis en avant le parcours de soins de son client, plaidant pour une approche davantage axée sur l'accompagnement que sur la sanction. « La justice ne doit pas seulement punir, elle doit aussi aider à reconstruire », a-t-il soutenu. Le tribunal correctionnel a mis sa décision en délibéré au 16 avril prochain. D'ici là, la présomption d'innocence demeure. Selon le code pénal comorien, la vente de stupéfiants est passible de peines pouvant aller de cinq à dix ans d'emprisonnement ferme.

El-Aniou Fatima

ENVIRONNEMENT

Plus de 3,9 milliards de dollars annoncés pour le FEM

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est le plus grand fonds multilatéral pour l'environnement. Les fonds qu'il regroupe agissent de concert et de manière intégrée pour relever les défis les plus urgents de la planète. Ses financements permettent aux pays en développement de répondre à des enjeux complexes et d'œuvrer à la réalisation des objectifs internationaux en matière d'environnement. C'est ainsi, qu'au cours des 30 dernières années, ce fonds a fourni plus de 27 milliards de dollars et mobilisé 155 milliards de dollars au profit de projets prioritaires pilotés par les pays.

Dans le cadre de son 9ème cycle de reconstitution des ressources (FEM-9), les pays donateurs ont annoncé une contribution initiale de 3,9 milliards de dollars au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), témoignant ainsi de leur ferme engagement en faveur de la réalisation des objectifs environnementaux par le biais de la coopération multilatérale. Ce financement considérable permettra au FEM de renforcer les investissements en faveur d'un développement respectueux de la nature, en

aidant les pays en développement à répondre à leurs priorités les plus urgentes et à produire des effets positifs pour l'environnement mondial, au profit des populations comme des écosystèmes. D'autres promesses de contributions en soutien à un cycle quadriennal solide et ambitieux sont attendues d'ici la réunion du Conseil du FEM à fin mai, lorsque l'enveloppe finale de reconstitution sera approuvée.

Pour Claude Gascon, directeur général et président par intérim du FEM : « Cette reconstitution adresse un signal fort : la communauté mondiale ne tourne pas le dos à la nature, même dans un contexte de priorités concurrentes. Les pays donateurs ont été à la hauteur de l'enjeu et pris des engagements audacieux pour l'avenir de la planète. Les quatre prochaines années du cycle FEM-9 refléteront cet effort très ambitieux pour atteindre les objectifs environnementaux de 2030 ». Le GEF-9 couvrira la période de juillet 2026 à juin 2030, le FEM assurant la fonction de mécanisme de financement de six conventions internationales sur l'environnement : la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements clima-

tiques (CCNUCC), la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCNULD), la Convention de Minamata sur le mercure et l'Accord sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBJN).




Cette reconstitution des ressources intervient à un moment charnière. Les expertises mondiales font état d'un déclin rapide et alarmant de la biodiversité et des écosystèmes, la planète se rapprochant de points de basculement critiques. Les nouvelles ressources aideront les pays en développement les plus vulnérables à la dégradation de l'environnement à intégrer la valeur de la nature dans leurs plans de développement nationaux, leurs budgets et leurs économies, tout en catalysant des financements privés pour combler le déficit persistant de fonds en faveur de l'environnement. L'ambition et l'approche du FEM au cours des 4 prochaines années s'articuleront autour de quatre grandes priorités parmi elles, les financements renforcés pour les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Petits Etats Insulaires en Développement (PIED), et augmen-



tation significative de l'aide aux populations autochtones et locales. Le FEM-9 a pour objectif d'allouer 35% de ses ressources aux PMA et aux PEID, et 20% au soutien des peuples autochtones et communautés locales. La 71e réunion du Conseil du FEM se tiendra à

Samarcande, en Ouzbékistan, du 31 mai au 3 juin 2026. Elle se déroulera préalablement à la 8e Assemblée du FEM, lors de laquelle les contributions individuelles des pays seront annoncées publiquement.

Mmagaza

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité - Développement

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (STATCAP-KM)

Date 15 Avril 2026

Avis de publication de cotation Ouvert (réservé aux entreprises Nationales)
Réf : 26-003/Eq-Inf/IUT/Min Fnce/STATCAP-KM/DCO

Le gouvernement de l'Union des Comores à travers le Ministère des Finances, du Budget et du secteur Bancaire a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le **Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (STATCAP-KM)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché « **d'acquisition et installation des équipements informatiques destiné à l'IUT et au Ministère des Finances** ».

1. L'Unité de gestion du projet STATCAP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **fournir et installer des équipements informatiques destiné à l'IUT et au Ministère des Finances dans un délais de (45) jours maximum**
2. La participation à cet appel d'offres est strictement limitée aux entreprises légalement constituées et enregistrées aux Comores. Les soumissionnaires éligi-

bles et intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès du projet de l'UGP du projet SATATCAP-KM (dont l'adresse figure ci-après) et prendre connaissance des documents de cotation durant les heures de bureau de **09h00 à 16h00** à l'adresse mentionnée ci-dessous.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier de cotation complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous.
4. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : bureau de l'UGP/ STATCAP-KM, Moroni, bâtiment de l'Institut Nationale des Statistiques des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) en face de l'Ambassade de France au plus **tard le 29 avril 2026 à 15 heures 00.**
5. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des

Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessus, **le 29 avril 2026 à 15 heures 05 min.**

6. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
7. L'adresse au quelle il est fait référence ci-dessus est :
À l'attention de : Coordinateur du projet STATCAP-KM
Adresse : Moroni- Bureau de l'UGP du projet STATCAP, bâtiment de l'INSEED en face de l'Ambassade de France.
Tél : 00269 365 53 04
Adresse e-mail : recrutement.statcap@gmail.com,
cc_mialmahayati90@gmail.com

CULTURE :

Daniel Toilha sculpte la mémoire des palais comoriens

À l'approche du 6 juillet, date symbolique de l'indépendance des Comores, l'artiste sculpteur et plasticien Daniel Toilha s'active dans son atelier niché à Chaweni, à Mutsamudu. Entre minutie et passion, il prépare une exposition ambitieuse intitulée « L'indépendance des palais », véritable pont entre création artistique et mémoire historique. Depuis plusieurs mois, cet artisan aux mains d'or façonne patiemment des œuvres qui racontent, chacune à leur manière, une page de l'histoire de l'archipel.

Le public a pu découvrir, ce lundi 13 avril, une première immersion dans cet univers artistique singulier. Dans une atmosphère à la fois studieuse et inspirante, Daniel Toilha a présenté l'état d'avancement de ses réalisations. « Plusieurs articles d'art sont déjà achevés, d'autres sont en chantier », confie-t-il. Parmi les œuvres en cours, figure notamment le palais Mawana de Bambao M'tsanga, tandis que d'autres pièces, comme la mosquée du vendredi de Badjanani ou le palais Oujoumbe, sont déjà finalisées avec une précision remar-

quable. Au-delà de l'esthétique, l'exposition se veut un hommage aux sultans batailleurs qui ont marqué l'histoire des Comores.

À travers ses sculptures, Daniel Toilha propose une narration visuelle, presque vivante, de cette époque marquée par les luttes de pouvoir, les alliances et les résistances. L'artiste insiste sur la portée symbolique du lieu choisi pour l'exposition : la place de l'indépendance de Mroni-Mtsamdu. « C'est un espace chargé d'histoire, un lieu qui rappelle des dates essentielles pour notre nation, comme le 6 juillet ou le 3 août. On peut tout faire, sauf effacer l'histoire », affirme-t-il avec conviction. La citadelle, élément incontournable du patrimoine, occupe une place centrale dans son travail. Une œuvre en plastique, actuellement en phase de finition, ambitionne de laisser une empreinte durable aux générations futures. « C'est une invitation à méditer, raconter et transmettre », explique-t-il.

Chez Daniel Toilha, l'ingénierie des anciennes forteresses semble revivre à travers ses mains. Héritier d'un riche passé familial, parlant plusieurs langues artistiques, il



incarne ce lien entre tradition et modernité. Son talent, que ses proches qualifient d'inné, s'inscrit dans une continuité historique. Il redonne

vie aux palais royaux, offrant ainsi une lecture artistique et engagée de l'histoire comorienne.

Younes

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Abdillahi Hamdi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET

DEMANDE DE COTATIONS

Reference: **KM-AEP SONELEC-542397-GO-RFQ**

Intitulé du marché : **Fourniture et installation de lampadaires solaire pour l'Eclairage public du village de Domoiboini.**

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de : Fourniture et installation de lampadaires solaire pour l'Eclairage public du village de Domoiboini.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite, par la présente, les soumissionnaires de pays éligibles à remettre des offres sous pli fermé, pour la Fourniture et installation de lampadaires dans le cadre de l'éclairage public solaire autonome de Domoiboini Mboude.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations (DC) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de mars 2025 de la Banque Mondiale (« le Règlement de Passation des Marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier de Demande de Cotations dans les bureaux de l'AEP-PAESC durant les heures de bureau entre 9:00 et 16:00 heures à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Dossier de Demande de Cotations en français peut être obtenu par tout soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le DC sera adressé par courrier électronique.

Les Cotations doivent être livrées à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 27 Avril 2026 à 15:00 heure locale**. La passation de marchés électronique « **ne sera pas** » autorisée. Les Propositions tardives seront rejetées. Les enveloppes seront ouvertes au public en présence des représentants désignés des soumissionnaires et de toute personne qui choisira d'y assister, à l'adresse ci-dessous le **27 Avril 2026 à 15 :00 heure locale**.

Les Cotations doivent être accompagnées d'une garantie de Soumission d'un montant de Trois pourcent (3%) du montant de chaque soumission.

L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Agence d'Exécution du Projet (AEP)
 Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores
 Mr Naoidine Houmadi ; Coordonnateur
 Bâtiment du Projet PAESC, SONELEC Volo volo. Quartier Coulée.
 Moroni – Comores
 Téléphone : +269 763 1094 / 3339800
 Courriel : aep.paesc@gmail.com